Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 20/10/2022

AUCHAN RETAIL SERVICES AUCHAN rappelle SARDINE MEDITERRANEE



- Noms des modèles ou références concernés : **SARDINES MEDITERRANEE VENDUES A L'ETAL POISSON**
- Marque : **/**
- **Lot Sardines méditerrannée vendues à l'étal poisson des magasins entre le 29/09 et le 02/10/2022**
- Conditionnements : **/**
- Date début/fin de commercialisation : **du 29/09/2022 au 02/10/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR 13.216.009 CE**
- Informations complémentaires : **/**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Auchan**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Taux d'histamine non conforme**
- Risques encourus par le consommateur : **Toxines endogènes : histamine**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 17 novembre 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0359305930**
- Informations complémentaires publiques : **Ces produits ne sont plus en vente mais les clients qui les auraient congelés sont priés de les ramener au magasins où le produit leur sera remboursé.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre